

EDITO

Le 24 mars, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2009 de la Commune. Dans un contexte économique et social difficile, la volonté de l'équipe municipale a été de maintenir une grande rigueur dans l'évolution des charges de fonctionnement de la collectivité et la définition des projets d'équipement.

Malgré le désengagement de l'Etat, notamment à travers la diminution des dotations, le choix a été fait de ne pas faire porter l'effort sur les ménages : conformément aux engagements pris, les taux d'imposition communaux n'augmenteront pas en 2009.

Portés vers l'avenir, nous entamerons également cette année une étude globale sur les aménagements futurs de la commune. A travers la conclusion d'un contrat d'objectifs avec le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, nous allons en effet

procéder à la désignation d'un bureau d'étude qui sera chargé d'établir différents scénarii sur les besoins d'équipements tels que la maison médicale, les logements adaptés pour les personnes âgées ou encore le regroupement des bâtiments de l'école publique en un même lieu.

Vous trouverez dans ce numéro de mai de L'Étang de le dire les grandes lignes du budget principal.

Que tous les Martignolais sachent que face à la conjoncture défavorable actuelle, leurs élus demeurent attentifs et proches de leurs préoccupations et qu'ils restent résolument tournés vers la préparation d'un avenir meilleur.

Pierre Jégu, Maire



PRATIQUE

► MAIRIE : 02 99 47 90 25

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h et le samedi matin de 9h à 12h.

► BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

02 99 47 83 12 (Sandrine DORGÈRE)

Ouverture Lundi : 9h-11h ; Mardi : 16h-18h ; Mercredi : 10h-12h et 14h-16h ; Vendredi : 10h30-12h et 16h30-17h30 ; Samedi : 10h30-12h30.

► FOYER JEUNES « LE SKWATT » :

06 15 19 79 41 ou 02 99 47 86 75 (Françoise DAYER)

Ouverture le mercredi et le samedi 14h/18h30, le vendredi 20h/22h30.

► CENTRE AÉRÉ : 02 99 47 80 05

Ouverture le mercredi et tous les jours durant les petites vacances scolaires.

► SYNDICAT D'INITIATIVE :

02 99 47 84 37 (Erwan DETOC)

Ouverture le samedi matin de 10h à 12h.

► DÉCHETTERIE :

06 87 78 27 14 (M. SIEGLER)

Ouverture le lundi : 14h/18h et samedi 8h30/12h30.

A compter du 01/04/09 : ouverture le jeudi de 13h30 à 17h30

► CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON :

(Jean-Claude BLOUIN)

Le 1^{er} lundi du mois de 15h à 17h à la Mairie (sur rendez-vous au 02 99 43 74 07)

► ARCHITECTE CONSEIL :

(Laurent MANNEHEUT)

Le 2^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h à la Mairie (sur rendez-vous au 02 99 47 90 25)

► POINT ACCUEIL EMPLOI :

02 99 43 64 87 (Mauricette COUVERT)

Tous les mercredis de 14h à 16h30 à la Maison des Permanences (02 99 47 86 66)

► MISSION LOCALE :

Contact à la Maison du Développement à Retiers (02 99 43 64 87)

► ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.A.S.S. :

(Nathalie HERVOIR)

Tous les mardis de 9h30 à 11h30 à la Mairie (sur rendez-vous au 02 99 47 57 80)

► POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES :

(Point Information Jeunesse)

Tous les mercredis de 16h à 18h au Centre Culturel « La Salorge » - La Guerche de Bretagne

► CONSEILLER SOCIAL EN GÉRONTOLOGIE :

(Madame HELEINE)

Le 2^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h au Centre Social de La Guerche-de-Bretagne et le 4^{ème} mardi du mois de 10h à 12h à la Mairie de Retiers.

► MÉDECIN C.H.S.P. :

1 lundi sur 2 (après-midi) à la Mairie de Retiers ou de Janzé.

► CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :

(Madame VOLTE)

Tous les mardis de 9h à 11h à la Maison des Permanences (02 99 47 86 66).

► CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

La Guerche-de-Bretagne : Tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h au Centre Social (sauf pendant les vacances scolaires).

Retiers : Tous les mardis de 14h à 16h à la Mairie et tous les mercredis de 9h à 12h30 et de 14h à 16h au Relais (sauf pendant les vacances scolaires).

► C.R.A.M. DE BRETAGNE :

Le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h au Centre Social de La Guerche-de-Bretagne (sur rendez-vous au 0 821 10 35 35).

► MAISON MÉDICALE DE GARDE :

02 99 43 44 45

12, rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS

Semaine : 20h à 24h

Week-end : Samedi à partir de 12h jusqu'à dimanche 24h. Après 24h appeler le 15.

► PHARMACIE DE GARDE :

Pour connaître les pharmacies de garde, composez le : 32 37

BUDGET 2009 : 3 342 664 €

Dépenses de Fonctionnement : 2 042 220 €

La maîtrise des dépenses de fonctionnement se traduit notamment par une légère diminution de la masse salariale (la ville emploie 27 agents) tout en maintenant un niveau de service de qualité.

Une réflexion a été engagée sur la réduction des consommations d'énergie : un diagnostic de performance énergétique est actuellement mené en partenariat avec le Conseil général d'Ille-et-Vilaine sur le bâtiment de la Mairie. Il s'agira, peu à peu, d'étendre cette volonté à l'ensemble des bâtiments communaux.

Par ailleurs, le maintien de l'engagement auprès de la vie associative, culturelle et sportive locale se traduit par une légère augmentation des subventions aux associations et partenaires locaux.

Recettes de fonctionnement⁽¹⁾ :

La crise financière et économique n'est pas sans impacter le budget voté par la commune

Cet exercice budgétaire a dû composer avec le désengagement de l'Etat malgré le contexte économique difficile. Ainsi, les recettes de fonctionnement qui avaient augmenté respectivement de + 2,55% entre 2006 et 2007 et de + 3,72% entre 2007 et 2008, n'augmentent que de 0,01% entre 2008 et 2009. La raison est connue : la commune doit faire face à une baisse de ses dotations de l'ordre de 2,7%.

Dépenses d'investissement⁽²⁾ : 1 300 444 €

OPÉRATION / SERVICE	Mt BP 2009	En %
Equipement scolaire	15 900	2,76
Equipement sportif (salle omnisports)	370 000	64,29
Bibliothèque / Syndicat d'initiative	1 500	0,26
Base de loisirs	2 500	0,43
Voies communales	127 400	22,14
Aménagement urbain	8 000	1,39
Mairie	10 000	1,74
Services techniques	34 000	5,91
Aménagement Frigos	6 200	1,08
Total	575 500	100,00

Remboursement du capital des emprunts : 330 000 €

Le montant des dépenses d'équipement prévues en 2009 sur la commune s'élève à 335 € / habitant.

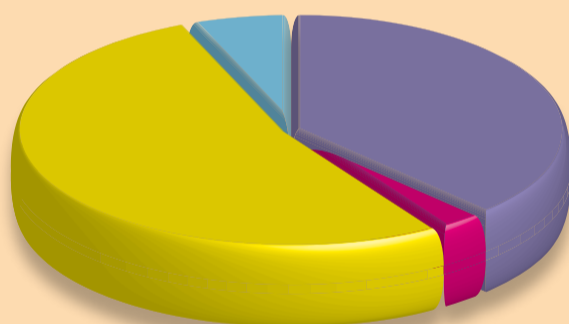
Recettes d'investissement⁽³⁾

OPÉRATION / SERVICE	Mt BP 2009	En %
Subventions d'investissement	203 565	19,05
Emprunt	287 000	26,86
Dotations	250 000	23,39
Excédent de fonctionnement capitalisé	327 951	30,7
Total	1 068 516	100,00

La maîtrise des dépenses de gestion permet d'auto-financer une partie des investissements prévus en 2009.

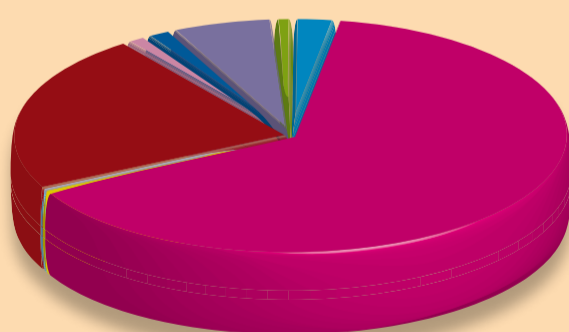
Même si le choix de ne pas augmenter les impôts impliquera à partir de l'année prochaine une réduction des investissements afin de contenir la dette de la commune, l'année 2009 sera marquée par des investissements conséquents qui contribueront à l'amélioration de l'espace public et la qualité de vie de chacun au quotidien. Ainsi, la rénovation de la salle omnisports sera achevée pour la prochaine rentrée scolaire.

(1) Répartitions des principales recettes de la commune



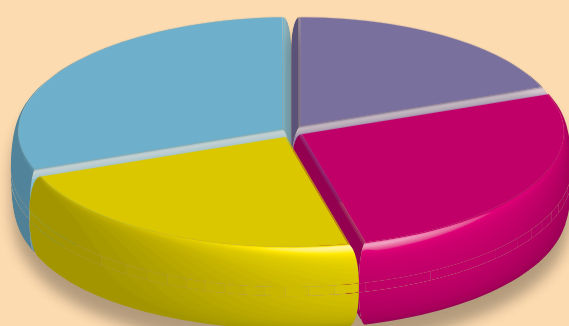
- Dotations et participations
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles)

(2) Répartitions des investissements - BP 2009



- Equipement scolaire
- Equipement sportif (salle omnisports)
- Bibliothèque / Syndicat d'initiative
- Base de loisirs
- Voies communales
- Aménagement urbain
- Mairie
- Services techniques
- Aménagement Frigos

(3) Répartitions des recettes d'investissements - BP 2009



- Subventions d'investissement
- Emprunt
- Dotations
- Excédent de fonctionnement capitalisé

DERNIÈRE MINUTE...

La mairie sera exceptionnellement fermée les samedis 2 et 9 Mai 2009

